



(Membre de l'Entente Grand Mulhouse Athlétisme)

Nouvelle Adhésion 2018-2019 Renouvellement de 2017-2018

Ancien N° de Licence :

Pour les renouvellements : Formulaire médical FFA rempli sur le site FFA ? OUI NON

Si « NON » fournir un certificat médical de moins de 6 mois comportant la mention « athlétisme en compétition (valable trois ans si on remplit le formulaire médical en ligne FFA les 2 années suivantes)

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin Nationalité :

Né(e) : Le à : Dpt ou Pays :

Adresse complète : N° : Rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : E-Mail :

Téléphone portable :

L'adhésion donne au club l'autorisation automatique de diffuser sur le site internet de celui-ci les éventuelles photos de l'adhérent prises dans le cadre des activités de l'ACIK. Les personnes ne souhaitant pas cette diffusion devront le faire savoir par écrit.

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- ◇ Une photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents majeurs
- ◇ Le montant de la cotisation soit 107 € pour toutes les catégories
- ◇ 25 Euros pour le maillot de compétition du club pour les personnes concernées.
- ◇ **Pour les poussins, benjamins, minimes, cadets 50€ de caution « compétitions » qui seront remboursés dès que que l'athlète apparaîtra dans les résultats de 3 compétitions FFA (cross, salle, piste)-faire un chèque non daté.**
- ◇ Le maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions

Les parents des jeunes athlètes doivent les déposer et les rechercher sur le lieu même de l'entraînement au début et à la fin de chaque séance.

Par son adhésion l'athlète s'engage à être présent régulièrement aux entraînements proposés et à participer aux compétitions tout au long de la saison.

Par la signature de ce document tout adhérent à l'Acik s'engage à n'utiliser aucun produit figurant sur la liste des produits interdits éditée par l'Agence Mondiale Anti-Dopage (www.wada-ama.org) et l'Agence Française de lutte contre le Dopage (www.afl.d.fr). Tout sportif (quelque soit son âge et son niveau) pouvant être contrôlé à tout moment par les médecins de la DDCSPP, avant toute prise de traitement parlez-en à votre médecin traitant. Attention également à l'automédication.

Date et Signature de l'athlète et des parents pour les mineurs : Le.....

**REPLIR TRES
LIBREMENT
MERC!**

La licence vous parviendra par courrier – Si vous n'utilisez pas internet le club la recevra et vous la remettra -



**ATHLETISME CLUB
ILLZACH - KINGERSHEIM**

Statuts déposés au Tribunal d'Instance de MULHOUSE - Volume LXIV Folio 50
N° FFA 068040 Agrément DDJS N° 06/93 - 68 - S

ACIK

EGMA
Entente Grand Mulhouse Athlé



VALIDITE LICENCE : DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019

TARIF DE LA LICENCE : 107 €

CATEGORIES D'ÂGE :

CATEGORIES	CODES Féminin / Masculin	Jusqu'au 31 octobre 2018	A partir du 1 ^{er} novembre 2018
Master	MM / MF	1978 et avant	1979 et avant
Seniors	SEF / SEM	1979-1995	1980-1996
Espoirs	ESF / ESM	1996-1998	1997-1999
Junior	JUF / JUM	1999-2000	2000-2001
Cadets	CAF / CAM	2001-2002	2002-2003
Minimes	MIF / MIM	2003-2004	2004-2005
Benjamins	BEF / BEM	2005-2006	2006-2007
Poussins	POF / POM	2007-2008	2008-2009
Eveil Athlétique	EAF / EAM	2009-2010	2010-2011

✓ **Infos :**

- Le maillot de club « Acik-Egma » est obligatoire pour tous pour toutes les compétitions
- Sur simple demande faite au club, à partir du 3^{ème} membre d'une même famille licencié, seule la part fédérale est demandée, la part club est offerte

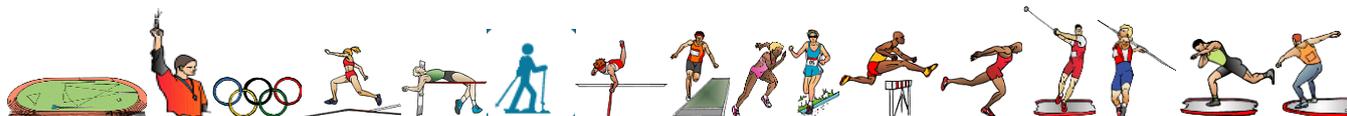
✓ **Assurance :**

- Dans le montant de la cotisation une assurance liée à la validité de la licence est incluse et couvre les licenciés pendant les activités du club, elle est souscrite par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) auprès de «Générali-AIAC »
- **Certificat médical** : Il est indispensable, sans lui nous ne pourrions pas établir votre licence. Aucune dérogation ne sera accordée. C'est aussi une sécurité pour vous. Il doit dater de moins de 6 mois et doit comporter la mention obligatoire "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION"

✓ **Merci de ne nous remettre absolument que des dossiers d'inscriptions complets**

Pour les mineurs l'inscription doit être signée par les parents ET L'ATHLETE

**ET MAINTENANT...RENDEZ-VOUS SUR LES STADES !
POUR ALLER TOUJOURS PLUS VITE ! PLUS HAUT ! PLUS LOIN AVEC L'ACIK ET L'EGMA !**



**Siège Social : Complexe Sportif Joseph Biechlin – Rue du Stade – 68110 ILLZACH
Adresse postale : ACIK 2 rue du stade complexe sportif Joseph Biechlin 68110 ILLZACH -
Tél : 03 89 50 21 72 – Mail : gautfred2000@yahoo.fr - Site : acik.free.fr**



**ATHLETISME CLUB
ILLZACH - KINGERSHEIM**

Statuts déposés au Tribunal d'Instance de MULHOUSE - Volume LXIV Folio 50
N° FFA 068040 Agrément DDJS N° 06/93 - 68 - S

**AC
IK**

EGMA
Entente Grand Mulhouse Athlé



**COUPON COMPETITION N°1 (Athlète né de 2002 à 2009)
(à remettre à votre entraîneur le jour de la compétition)**

NOM :

PRENOM :

DATE :

LIEU DE LA COMPETITION :

**COUPON COMPETITION N°2 (Athlète né de 2002 à 2009)
(à remettre à votre entraîneur le jour de la compétition)**

NOM :

PRENOM :

DATE :

LIEU DE LA COMPETITION :

**COUPON COMPETITION N°3 (Athlète né de 2002 à 2009)
(à remettre à votre entraîneur le jour de la compétition)**

NOM :

PRENOM :

DATE :

LIEU DE LA COMPETITION :